

Délibération N° 2016-39

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 27 mai 2016,
sous la présidence de Mme Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-3 ;
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 11 avril 2014, notamment l'article 38 ;

Prend la délibération suivante :

OBJET : Avis sur la nomination des Vice-présidents fonctionnels.

Les administrateurs donnent un avis favorable à la nomination des Vice-présidents fonctionnels suivants :

- M. Simon GADRAS, Vice-président en charge des ressources numériques
- M. José-Carlos DE HOYOS PUENTE, Vice-président en charge du patrimoine

Membres en exercice : 30
Quorum : 16
Présents et représentés : 24
Dont :
Pour : 15
Abstentions : 9

Fait à Lyon, le 30 mai 2016

La Présidente de l'Université Lyon 2



The stamp is circular and contains the text 'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2' in the center, surrounded by 'ACADÉMIE DE LYON' and 'UNIVERSITÉ DE LYON'. A blue ink signature is written over the stamp.

Nathalie DOMPNIER

La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.